



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt, le jeudi 11 juin,
Le Conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur André MOLINO, Maire,

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 33
Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : vendredi 5 juin 2020

Etaient présents : André MOLINO, Maire, Sophie CELTON, Première adjointe

Louisa HAMMOUCHE, Arthur MELIS, Sylvie LAURENT, Emilien GOGUEL-MAZET, Christine ARNAUDO, Hocine BEN-SAÏD, Carole HALGAND, Adjointes.

Patrick MAGRO, Denis CANI, Gérard ESCOFFIER, Patrick DUBESSE, Marie-Catherine BIANCO, Hélène FERRANDI, Roselyne MANDRAS, Manuel PINTO, Djelloul OUARET, Ludovic DI MEO, Anne OLIVERO, Gaëlle LECOQ, Virginie AUTIE, Sophia FELLAHI-TALBI, Audrey CERMOLACCE, Jérémy MARTINEZ, Carole ALBOREO, Paul BONZI, Maëva CHALLIES-SANCHEZ, Bertrand CONNIN, Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT, Conseillers municipaux.

Etaient absents et représentés : Gérard GUERRERO par André MOLINO

Secrétaire de séance : Bertrand CONNIN

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

013-211301064-20200611-17-06-2020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/06/2020

Affichage : 16/06/2020

Pour l'autorité compétente par délégation



=====

DELIBERATION N°17.06.2020

OBJET : FINANCES COMMUNALES - Affectation du résultat de fonctionnement du budget principal de l'exercice budgétaire 2019.

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal :

« En vertu de la nomenclature comptable M14 et après le vote du compte administratif, il convient de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement de l'exercice 2019 qui s'élève à 8 923 289,38 € (huit millions neuf cent vingt-trois mille deux cent quatre-vingt-neuf euros, trente-huit centimes).

Ce résultat sert en priorité à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement qui s'élevait à l'issue de l'exercice 2019, reports compris, à la somme de 3 009 162,42 € (trois millions neuf mille cent soixante-deux euros, quarante-deux centimes).

Par conséquent, je vous propose d'affecter pour un montant total de 3 009 162,42 €, le résultat de la section de fonctionnement à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement, et de reporter le solde de ce résultat au financement des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2020.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer. »

**Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,**

A L'UNANIMITE – 3 abstentions (Martine CARMONA-FORNERONE, Patrick FORNERONE, Thierry AUDIBERT)

PROCEDE à l'affectation sur l'exercice budgétaire 2020, du résultat de la section de fonctionnement de 2019 d'un montant de 8 923 289,38 €, comme suit :

- 3 009 162,42 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement par l'ouverture d'un crédit correspondant, au compte 1068 de l'exercice 2020.
- 5 914 126,96 € (solde de ce résultat) pour le financement des dépenses de fonctionnement de l'exercice 2020.

 *Le Maire,*

André MOLINO